



# Formation à la mise en œuvre de partenariats public-privé aux fins de la lutte contre la fièvre aphteuse et les maladies animales transfrontières similaires

Ce cours de formation offre aux participants une occasion exceptionnelle de collaborer avec leurs homologues des secteurs public et privé. Il est en particulier destiné aux membres du personnel des services vétérinaires publics qui participent à la conception et à la mise en œuvre des plans de lutte contre la fièvre aphteuse et les maladies animales transfrontières similaires, ainsi qu'à ceux qui, dans lesdits services, travaillent au sein des départements chargés des questions juridiques, des finances et de la planification.

Il est aussi susceptible d'intéresser les acteurs du secteur privé dont les activités sont liées à la santé animale et, plus particulièrement, à la lutte contre les maladies infectieuses des animaux d'élevage, ainsi que les associations nationales et régionales d'agriculteurs, de vétérinaires et d'auxiliaires vétérinaires, les sociétés productrices et distributrices de produits pharmaceutiques et de vaccins et les organisations non gouvernementales.

## La formation traite les points suivants

- analyse des possibilités offertes par les partenariats public-privé aux fins de la lutte contre la fièvre aphteuse et les maladies animales transfrontières similaires au niveau national (méthode à suivre dans les pays dans lesquels sont répertoriés ce type de partenariats, les acteurs concernés et les demandes émanant des secteurs public et privé)
- élaboration des grandes lignes d'une analyse de rentabilité aux fins de la création d'un partenariat public-privé de lutte contre la fièvre aphteuse et les maladies animales transfrontières similaires
- élaboration d'un plan d'action national/sectoriel visant à créer un environnement favorable à la collaboration entre les secteurs public et privé dans la lutte contre la fièvre aphteuse et les maladies animales transfrontières similaires.

➤ La formation comprend des rencontres en ligne en direct, des modules interactifs d'apprentissage à distance, des vidéos et des tâches à accomplir. Des contributeurs seront invités à partager leur expérience des partenariats public-privé sur le forum de discussion en ligne.

➤ Certaines activités sont réalisées individuellement, d'autres en groupe, avec des participants issus d'un même pays.

➤ Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre la EuFMD, l'OIE et CIRAD.

Apprentissage en ligne

D'une durée de 12 heures, le cours est accessible pendant quatre semaines

[fao.org/eufmd](http://fao.org/eufmd)

[eufmdlearning.works](http://eufmdlearning.works)

[eufmd-training@fao.org](mailto:eufmd-training@fao.org)



Project financé par la  
Commission Européenne



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en tant qu'OIE



objectifs de développement durable, NU-ODD de la eufmd



Certains droits réservés. Ce(ette) oeuvre est mise à disposition  
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO